

**PROCÈS-VERBAL** de la 18<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Drummondville tenue le 20 avril 2021, à 18 heures, en mode virtuel.

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M<sup>me</sup> Marceau, présidente, souhaite la bienvenue aux membres qui assistent à l'assemblée générale annuelle (AGA) sous une formule virtuelle, en raison de la situation liée à la COVID-19.

La présidente de la Caisse, M<sup>me</sup> Johanne Marceau agit comme présidente d'assemblée. Elle est assistée dans l'animation par M. Paul Gagné, directeur général, la vice-présidente, M<sup>me</sup> Johanne Lachapelle et la secrétaire, M<sup>me</sup> Paule Marchand. Une équipe de soutien est aussi sur place et en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

M<sup>me</sup> Marceau informe les membres que seuls les sujets mentionnés dans l'avis de convocation pourront faire l'objet de présentations et d'informations au cours de l'assemblée.

### **MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS**

Tous visionnent une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

### **RÈGLES DE FONCTIONNEMENT**

L'assemblée étant tenue à distance, les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions sont présentées par M<sup>me</sup> Paule Marchand, secrétaire.

### **VOTE EN DIRECT - NOMINATION DES SCRUTATEURS**

M<sup>me</sup> Johanne Marceau propose aux membres de nommer M<sup>mes</sup> Marie-Claude Parent et Éphigénie Garneau, scrutatrices, toutes deux employées de la Caisse, ayant été formées au préalable, afin d'assurer le respect du processus de votation et l'intégrité des résultats.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu par les membres de nommer M<sup>mes</sup> Parent et Garneau scrutatrices pour la présente assemblée.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est présenté par M<sup>me</sup> Marchand.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2019

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 septembre 2020
5. Rapport du conseil d'administration
6. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
7. Rapport annuel au 31 décembre 2020
8. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu
9. Période de questions au conseil d'administration
10. Présentation des scénarios en vue de la votation pour :
  - l'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes);
  - l'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes
11. Rapport du comité de mise en candidature
12. Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents et l'élection des administrateurs

*Période de votation en différé pour 4 jours*

13. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu par les membres que l'assemblée se déroule selon l'ordre du jour proposé.

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 23 AVRIL 2019**

La présidente invite les membres à prendre connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle qui se trouve sur le microsite de la Caisse. Sur proposition dûment appuyée, il est résolu par les membres d'autoriser la secrétaire à lire un résumé du procès-verbal.

Après avoir résumé les points importants du procès-verbal, sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter, tel qu'il a été rédigé, le procès-verbal de 17<sup>e</sup> assemblée générale annuelle tenue le 23 avril 2019.

### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2020**

La présidente invite les membres à prendre connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée générale extraordinaire qui se trouve sur le microsite de la Caisse. Sur proposition dûment appuyée, il est résolu par les membres d'autoriser la secrétaire à lire un résumé du procès-verbal.

Après avoir résumé les points importants du procès-verbal, sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter, tel qu'il a été rédigé, le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 2 septembre 2020.

## **5. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Dans un premier temps, la présidente, M<sup>me</sup> Johanne Marceau, présente tous les membres du conseil d'administration. Ensuite, elle livre, au nom du conseil d'administration, une revue des principales réalisations de la Caisse pour l'année financière 2020.

Les sujets suivants sont, entre autres, abordés:

- Mesures d'allégement en lien avec la COVID-19 : reports de paiement, réductions de taux d'intérêt sur les cartes de crédit, remboursements de primes d'assurances et prêts de dernier recours
- Moteur de relance : Fonds du Grand Mouvement, aide financière aux banques alimentaires et à l'organisme l'Appui, bonifications des bourses d'études de la Fondation Desjardins, soutien aux organismes, événements et festivals, programme « Du cœur à l'achat »
- Assemblée générale extraordinaire en mode virtuel

Ensuite, elle remercie les employés, les gestionnaires et les administrateurs pour leur engagement, leur soutien et leurs conseils en cette période difficile. De plus, elle remercie M. Paul Gagné qui a su gouverner avec diligence, leadership et professionnalisme. Enfin, elle remercie les 58 299 membres pour leur confiance.

## **6. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES**

M<sup>me</sup> Marceau mentionne présente le bilan de la surveillance relative aux trois règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée;
- Le conseil a constaté une dérogation à la règle déontologique relative aux dépôts acceptés par la Caisse et provenant d'une personne intéressée. Les dispositions nécessaires ont été prises pour régler, dans les meilleurs délais, cette situation et éviter qu'elle ne se reproduise.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

## **7. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Les résultats financiers de l'année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2020 sont présentés par le directeur général, M. Paul Gagné.

Le volume d'affaires sous gestion de la Caisse est de 4 070 000 000 \$.

L'actif a enregistré une hausse de 12,1 % pour s'établir à 1 948 600 000 \$, le passif a lui également connu une croissance de 12,1 %, soit de

1 706 200 000 \$ et les excédents d'exploitation ont été de 18 300 000 \$, en hausse de 4,3 %.

En terminant, M. Paul Gagné reconnaît le mérite des employés, des personnes disposées à coopérer aux succès des membres.

## **8. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU**

La vice-présidente livre de l'information sur l'utilisation faite, en 2020, du Fonds d'aide au développement du milieu et des engagements de la Caisse.

Entre autres, elle souligne que le Fonds constitue la pièce maîtresse de la distinction coopérative de la Caisse et qui profite largement à l'ensemble de la population drummondvilloise.

En vertu des orientations du Fonds d'aide, ce sont 392 792 \$ qui ont été remis à différents organismes du milieu. De plus, elle confirme que 356 098 \$ ont été versés en dons et commandites. En somme, en 2020, un total de 748 890 \$ a été distribué aux organismes drummondvillois.

La Caisse participe au programme de la caisse scolaire. En 2020, près de 2 314 jeunes ont participé à ce programme dans le secteur, dans 22 écoles du territoire. L'éducation financière des jeunes passe également par le programme Mes finances, mes choix et par la Fondation Desjardins. De plus, afin d'assurer la sécurité alimentaire des plus démunis, par le biais « Du cœur en double », déployé sur la plateforme de sociofinancement La Ruche Québec, aura permis d'amasser 2,4 M\$ pour garnir les paniers de Noël des guignolées partout dans la province.

En terminant, M<sup>me</sup> Lachapelle discute du tout nouveau programme TOP LÀ de la Caisse. Elle félicite les six établissements scolaires du territoire qui recevront cette année un appui significatif pour la réalisation de projets porteurs:

Au niveau primaire

- École à l'Orée-des-Bois
- École Sainte-Marie

Au niveau secondaire

- École Jeanne-Mance
- École Jean-Rimbault

Au niveau des centres de formation :

- Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau
- Centre de formation générale aux adultes Sainte-Thérèse

## **9. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Tel qu'il a été adopté dans le Règlement intérieur de la Caisse à l'article 5.7, une période de questions est ouverte par la présidente.

Aucune question n'est posée.

## **10. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION POUR L'ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES); L'ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES**

En premier lieu, tous visionnent une vidéo qui présente cet élément distinctif de la Caisse. Ensuite, le directeur général en explique les grandes lignes.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander l'adoption de la répartition des excédents annuels de 3 251 601 \$.

De plus, il est convenu de proposer le virement de :

- 11 209 000 \$ à la réserve générale;
- 3 934 000 \$ à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE).

Ensuite, le directeur général présente le scénario d'adoption des taux de ristournes. Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de proposer un versement de 3 704 341 \$ en ristournes, montant réparti comme suit aux membres y ayant droit :

Comptes (0,61 \$ / 1 000 \$ de volume)	466 984 \$
Épargne et placement (0,61 \$ / 1 000 \$ de volume)	444 781 \$
Fonds (0,61 \$ / 1 000 \$ de volume)	213 915 \$
Prêts et marges de crédit (0,61 \$ / 1 000 \$ de volume)	967 684 \$
Assurances (23 \$/1 000 \$ prime)	433 980 \$
Ristournes produits (montant de 50 \$ / membre selon certains critères d'admissibilité)	724 258 \$

Il est aussi proposé d'approuver qu'un montant de 452 740 \$ soit versé au Fonds d'aide au développement du milieu.

Une question est posée par un membre: *Pourquoi les excédents avant ristournes ont augmenté de plus 31,6%, mais qu'il y a une augmentation de la ristourne de seulement 7,1 %? En plus, certaines ristournes sont imposables et devraient être mentionnées dans le calcul sur AccèsD.*

Le directeur général répond promptement et avec diligence à la question.

## **11. RAPPORT SUR LE COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE**

Tous visionnent une courte vidéo présentant la démarche du profil collectif, le processus d'appel de candidatures et le rôle du conseil d'administration.

Ensuite, M<sup>me</sup> Johanne Lachapelle, présidente du comité de mise en candidature livre le rapport du comité de mise en candidature, lequel est basé sur le profil collectif enrichi et le portrait actuel des administrateurs, afin d'assurer la compétence et la représentativité au conseil d'administration.

Pour l'assemblée générale de 2021, cinq postes sont à combler et le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres candidats répondant à certains des critères suivants :

- Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : expérience membre/client (service à la clientèle), coopération, gestion financière, gestion d'entreprise, comptabilité et gouvernance;
- 3 femmes et 2 hommes pour maintenir la parité;
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 3 personnes de 35-49 ans et 2 personnes de 65 ans et plus;
- Des représentant(e)s des secteurs du droit/déontologie, gestion des ressources humaines, communication, éducation, développement durable ou de la technologie de l'information (TI);
- 1 représentant d'une communauté culturelle.

À l'issue de la période de candidature, 10 candidatures ont été reçues et, à la suite d'échanges entre le comité de mise en candidature et les candidats, un de ceux-ci se s'est désisté. C'est pourquoi neuf candidats se présentent officiellement lors des élections de l'assemblée :

1. M. Luc Cossette, proposé par Mme Mélanie St-Hilaire
2. Mme Sholeh Farahani, proposée par M. Dave Côté
3. M. Daniel Francoeur, proposé par M. Martin Paré
4. M. Jonathan Houde, proposé par Mme Anne-Andrée Martin-Fortier
5. M. Alexandre Morin, proposé par Mme Marie-Pier Godbout
6. M. Richard Nadeau, proposé par M. Michel Rheault
7. M. Dave Perreault, proposé par Mme Marie-Eve Rajotte
8. M. Thomas Roux, proposé par Mme Josianne Lauzière
9. M. Louis-Philippe Sylvain, proposé par M. Kevin Coderre

## **12. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS ET L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS**

M<sup>me</sup> Marceau comme présidente d'élection et M<sup>me</sup> Paule Marchand, comme secrétaire.

La présidente précise que les membres ont à voter sur les éléments suivants, soit :

- la répartition des excédents annuels (ristournes)
- le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne
- l'élection des administrateurs

Un vote favorable pour chacune des propositions permettra à la Caisse de pouvoir verser rapidement la ristourne à laquelle les membres ont droit.

Dès ce soir, à minuit, la période de votation est ouverte pour une période de quatre (4) jours, soit jusqu'à 23 h 59, le 24 avril 2021.

Ensuite, la présidente mentionne quelques faits saillants pour la période de votation :

- La réécoute de l'assemblée est possible pour tous les membres, participants ou non, par le biais du lien accessible sur le site Internet de la Caisse.
- La documentation de référence est disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.
- Il y aura deux moyens simples de voter, soit par AccèsD en ligne ou AccèsD mobile, à l'aide de consignes claires.
- Un membre de plein droit, dûment qualifié, ne pourra voter qu'une seule fois.

#### PRÉCISIONS SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Mme Marceau émet quelques précisions sur l'annonce des résultats du vote:

- Les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.
- Dans les 24-48 heures après la période de votation de quatre (4) jours, la Caisse est informée des résultats des votes qui seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse.
- En cas de vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation. Le versement de la ristourne sera donc retardé.

En conclusion, la présidente remercie les gens qui se sont impliqués à la réussite de l'assemblée générale. De plus, elle en profite pour remercier tous les administrateurs sortants et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien pour toujours mieux servir les membres. Aussi, elle remercie les membres pour leur confiance envers leur coopérative.

En terminant, considérant que les mandats consécutifs de présidence se limitent maintenant à douze années et en vertu des règlements à la Caisse, la présidente informe les membres que son mandat s'achève donc, après quatorze années d'implication au sein du conseil d'administration de la Caisse, dont onze années à titre de présidente.

Elle rassure les membres à l'effet que la santé financière de la Caisse se porte de manière optimale, que le directeur général a réussi avec brio à bien intégrer les différents défis qui touchent l'organisation, que l'équipe en place est passionnée et surtout, qu'elle est grandement motivée à réaliser les plus hauts standards de qualité Desjardins et qu'également, la relève au sein du conseil d'administration est prête à relever de nouveaux mandats.

Enfin, elle profite de la tribune pour remercier son prédécesseur, M. André Jean, qui a agi à titre de président du conseil d'administration de la Caisse pendant vingt-deux années, M. Jean-Paul Désilets, qui a présidé le conseil de surveillance de la Caisse de 1982 à 2018, les administrateurs des quatorze dernières années avec qui elle a eu le plaisir d'évoluer, M. René Lamothe, directeur général de la coopérative de 2010 à 2019, avec qui elle a eu le privilège de travailler sur de multiples projets stimulants.

De plus et pour clore, elle remercie M. Paul Gagné, directeur général actuel de l'organisation, un homme passionné des équipes et des membres et clients, ainsi que toutes les équipes de la Caisse et du Mouvement Desjardins, pour leur précieuse collaboration.

### **13. SUIVI DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

#### **Proposition sur la répartition des excédents annuels**

La proposition est adoptée à la majorité, 98,22 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

#### **Proposition sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes**

La proposition est adoptée à la majorité, 88,95 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

#### **Élection des administrateurs**

À la suite du vote, les administrateurs suivants sont élus :

1. M. Luc Cossette
2. M. Daniel Francoeur
3. M. Jonathan Houde
4. M. Dave Perreault
5. M. Louis-Philippe Sylvain

Sachant que les résultats seront publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 26 avril 2021.



**Lecture faite le 20 avril 2022**

**Johanne Lachapelle, présidente** \_\_\_\_\_

**Paule Marchand, secrétaire** \_\_\_\_\_